



Communiqué de Presse

20 Octobre 2006

---

## UNANIMITE DES GOUVERNEMENTS AUTOUR DU CORRIDOR V

---

Le Comité pour la Transalpine présent le 16 octobre à Udine (Italie) au colloque initié par l'ARE (Assemblée des Régions d'Europe) et le Comité des Régions, prend acte des importantes déclarations et prises de position intervenues en cette occasion :

- La Déclaration d'intention signée par les cinq ministres des transports de France, Hongrie, Italie, Slovénie et Ukraine appelant à une réalisation rapide d'un nouvel axe ferroviaire de Lyon à Kiev, sous la coordination et avec l'aide financière de la Commission Européenne,
- La Déclaration des Régions présentes, parmi lesquelles le Piémont, Frioul-Vénétie Julienne et Rhône-Alpes, demandant le démarrage effectif de la construction des sections transfrontières Lyon-Turin et Trieste-Divaca d'ici 2010, ainsi que la mise en place d'une politique concertée de report modal,
- L'orientation confirmée par Jacques Barrot, Vice-Président de la Commission européenne en charge des Transports, de prolonger le Lyon-Turin-Budapest vers l'Espagne, et de financer en priorité les interconnexions entre les différents pays du Corridor V,
- La volonté du gouvernement de la Catalogne, exprimée par Manel Nadal, Secrétaire à la Mobilité, d'être reliée dès que possible au sud de l'Europe par de nouvelles infrastructures ferroviaires,
- La détermination du gouvernement italien, représenté par Antonio Di Pietro, ministre des infrastructures, à faire aboutir le processus de concertation avec les collectivités territoriales pour confirmer le tracé retenu dans le Piémont et de tenir, aux côtés de la France, l'engagement de démarrer le Lyon-Turin en 2010,
- L'appel de Paolo Costa, Président de la Commission transports du Parlement Européen, demandant aux Etats membres de finaliser tous les accords bilatéraux nécessaires à la concrétisation du Corridor, et de créer les CIG correspondantes (Italo-Slovène en particulier).

Par ailleurs, les membres du groupe de Zurich (Allemagne, Autriche, France, Italie, Slovénie et Suisse) réunis ce jour à Lyon, sous la présidence de Dominique Perben, ministre des transports, ont en particulier décidé de lancer les études de faisabilité d'une régulation concertée des trafics routier et ferroviaire à l'échelle de l'ensemble de l'Arc alpin. Il s'agit d'une étape essentielle à la concrétisation d'une politique de report modal, complément indispensable à la réalisation du Lyon-Turin.

L'ambition exprimée par le Comité pour la Transalpine de relier dans le futur les hommes et les territoires entre Lisbonne et Kiev n'est plus un vœu pieu mais deviendra une réalité dans la prochaine décennie pour autant que les gouvernements concrétisent l'ensemble des intentions exprimées au cours de ces dernières rencontres concernant le futur corridor ferroviaire sud-européen.

Pour tous renseignements complémentaires :

Comité pour la Transalpine : [www.transalpine.com](http://www.transalpine.com)  
[info@transalpine.com](mailto:info@transalpine.com)  
Tél. +33 (0)4 72 59 51 57